

COURRIER REÇU LE
- 6 JUIN 2006



La Ministre

Paris, le 31 MAI 2006

Monsieur le Président,

L'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn est chargée de la mise en œuvre de la Charte de développement durable des vallées béarnaises et de protection de l'ours signée en 1994. Des contrats pluriannuels de programme ont précisé la nature des actions à conduire en application de cette charte.

A l'heure actuelle, l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn met en œuvre les deuxièmes contrats pluriannuels de programme qui s'achèvent à la fin de cette année. Le ministère de l'écologie et du développement durable, qui contribue jusqu'à présent au financement de ce programme et donc de cette institution, attend d'elle une participation active à la protection de l'espèce ursine, conformément à ses engagements.

Comme vous le savez, cette protection requiert un investissement fort de chacune des organisations qui ont statutairement pour mission la sauvegarde de l'espèce. Cet investissement a pu s'apprécier lors de l'élaboration et de l'initialisation du plan de restauration et de conservation de l'ours brun que j'ai rendu public en mars dernier et qui est strictement indispensable à la survie de l'espèce dans les Pyrénées.

Au moment où le gouvernement vient de franchir une nouvelle étape décisive dans le sauvetage de la population d'ours bruns dans les Pyrénées, initié en 1994, je souhaiterais disposer d'un recensement précis des actions que vous avez mises en œuvre spécifiquement en faveur de l'ours brun depuis la création de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn, accompagné, pour chacune d'elles, des résultats concrets obtenus et du montant financier mobilisé à cet effet.

Je vous saurais gré d'établir ce bilan et de me le faire parvenir dans un délai d'un mois.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Nelly OLIJN

Monsieur Jean LASSALLE
Député des Pyrénées-Atlantiques
Président du Syndicat mixte du Haut-Béarn
Maison des Vallées
1, rue des Barats
Place des Ustalots
64400 OLORON SAINTE MARIE